

## Remboursement Navigo



Le site dédié au remboursement des abonnements d'avril et du début mai des usagers des transports en commun franciliens a été mis en ligne ce matin par Ile-de-France Mobilités.

Les demandes se font exclusivement sur le site [mondedommagementnavigo.com](https://www.mondedommagementnavigo.com) et concernent les usagers qui ont opté pour une formule annuelle (Navigo mensuels et annuels, Navigo senior et cartes Imagine R) et qui ont été contraints de rester confinés chez eux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site ?

<https://www.mondedommagementnavigo.com>